

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt, le 9 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 14

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, BRAGANTI Karine, CARAT Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Absents excusés : HUMBERT Régis (pouvoir à MONIN Florence).

Date de la convocation : 03 juillet 2020

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth

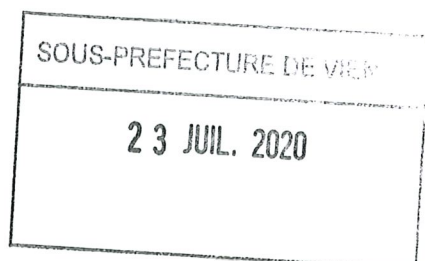
Objet de la délibération : Demande de subvention DETR et département – école primaire - 2^{ème} volet rénovation énergétique et complément d'accessibilité

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, des travaux vont être effectués à l'école primaire - 2^{ème} volet rénovation énergétique et complément d'accessibilité.

Le coût s'élève à 355 980,25 € HT.

M. le Maire propose de demander une subvention aux services de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Département dans le cadre du « Plan écoles ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire, à l'unanimité des membres présents, à procéder à cette demande de subvention et à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.



Ainsi fait et délibéré ce jour, le 9 juillet 2020

Le Maire,
Serge MERCIER

